

Avis de Soutenance

Monsieur Julien VILAR

Droit – E2DSP Toulouse

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés :

Le « dispositif centralisateur » - Etude critique de la politique de décentralisation administrative des régions françaises

dirigés par Monsieur Lucien RAPP

Soutenance prévue le **lundi 16 février 2026 à 14h00**

Lieu : Université Toulouse Capitole

Salle MS001

Composition du jury proposé

M. Lucien RAPP	Université Toulouse Capitole	Directeur de thèse
M. Bertrand FAURE	Nantes Université	Rapporteur
Mme Nelly FERREIRA	Université de Cergy-Pontoise	Rapporteur
Mme Nathalie LAVAL-MADER	Université Toulouse Capitole	Examinateuse

Mots-clés : Dispositif, Régions, Décentralisation administrative, Etat unitaire

Résumé :

Par la loi du 2 mars 1982, les régions deviennent des collectivités territoriales au sein de la République française. De circonscriptions en établissements publics, l'évolution institutionnelle vers des collectivités régionales semble refléter le signe d'une confiance croissante de l'État en leur capacité d'organisation et de décision. À travers des réformes successives, l'État a depuis poursuivi et approfondi la décentralisation administrative des régions. Toutefois, celle-ci ne semble toujours pas représenter un optimum d'efficience selon les analyses de la doctrine et les attentes des régions. Dès lors, cette thèse propose d'analyser la décentralisation administrative des régions par le prisme du concept de « dispositif » emprunté à Michel Foucault. À partir d'une conception large de la décentralisation administrative, l'objectif du dispositif centralisateur serait de préserver les intérêts du pouvoir central à chaque étape du processus ; tant dans la création institutionnelle des régions que dans le transfert des compétences régionales. Composé d'éléments juridiques et politiques, le dispositif centralisateur est un concept opératoire original qui tente d'expliquer les limites de la décentralisation administrative en imputant les conséquences de cette politique publique à son instigateur et créateur. Puisque que la responsabilité de l'État est flagrante dans le processus de décentralisation administrative des régions, l'est-elle également dans ses anomalies ? Le dispositif centralisateur entrave-t-il l'approfondissement de la décentralisation administrative des régions ?